

Imaginons la Maison du Projet de Fourmies

Quels sont les objectifs d'une Maison du Projet ?

L'objectif principal d'une Maison du Projet est d'associer les habitants, commerçants et associations à la mise en œuvre du projet urbain.

Concrètement, il s'agit de :

- Favoriser le vivre ensemble,
- Organiser des démarches participatives pour qu'elles apportent une plus value au projet urbain,
- Assurer l'appropriation du projet par les habitants.

A quoi peut servir une Maison du Projet ?



Ça peut être un lieu d'accueil ouvert à tous



Ça peut être un espace d'information et de communication

Une Maison du Projet doit faire connaître et promouvoir le projet urbain. Elle est au service des habitants et commerçants souhaitant se renseigner et poser des questions sur le programme de renouvellement urbain de leur quartier ou de leur ville.



Ça peut être un lieu d'exposition

Une Maison du Projet permet d'exposer et de présenter le projet urbain. Les expositions peuvent être sous différentes formes :

- Des affiches,
- Des photos,
- Des maquettes physiques ou numérique en 3D,
- Des supports vidéos,
- Etc.



Ça peut être un espace de dialogue

C'est un espace de recueil des observations, des remarques, des idées ou des propositions sur les différents aspects de l'opération urbaine et de la vie de quartier.



Ça peut être un lieu de convivialité et de co-construction

C'est un espace permettant à des groupements d'habitants (par exemple le conseil citoyen) de se réunir pour échanger sur le programme de renouvellement urbain et la vie de quartier. Les habitants peuvent également contribuer au projet urbain et exprimer leurs besoins sur les espaces publics, les logements, les équipements.



Ça peut être un lieu de travail pour les partenaires

La Maison du Projet permet de coordonner le travail des différents agents et acteurs du projet urbain :

- Les collectivités (la ville, etc.),
- Les associations, structures et équipements de quartier,
- Les bailleurs sociaux,
- Les bailleurs privés,
- Les maîtres d'œuvre, entreprise BTP, promoteurs,
- Etc.

C'est un espace où sont aménagés des bureaux pour les agents travaillant sur les différents aspects du projet urbain :

- Le relogement des habitants,
- Les démolitions,
- Les nouvelles constructions,
- Les travaux dans les logements,
- Les travaux sur les espaces publics,
- Les animations et la concertation avec les habitants,
- Etc.

Quel contenu dans une Maison du Projet? Quelques exemples

Quatre thèmes sont généralement développés au sein d'une Maison du Projet :

Le projet Urbain

La Maison du projet constitue le lieu adéquat pour présenter les grandes lignes du projet de renouvellement urbain ainsi que les dynamiques engendrées par celui-ci, y compris à l'échelle de la ville.

Le volet habitat du projet urbain (démolitions, relogement, réhabilitations, constructions neuves)

La Maison du projet est également le lieu propice pour faire connaître et mettre en œuvre le volet habitat du projet urbain et la diversification de l'habitat.

Les promoteurs et bailleurs peuvent apporter leur contribution à la Maison du Projet en y diffusant leurs outils de communication et de promotion (plaquettes, maquettes, affiches...) et en utilisant les lieux comme un lieu de travail (réunions, etc.).



Exemple de la Maison du Projet de Lormont (A proximité de Bordeaux) :

La Maison du projet développée pour le site de Lormont a accueilli des ateliers de concertation et des permanences des bailleurs sociaux. Ces permanences avaient pour but de traiter des questions de démolition, de rénovation des logements et des relogements des habitants concernés.

Les équipements de quartier (établissements scolaires, crèches, maisons de quartier, centre social, ...)

Les interventions sur les équipements constituent aussi un sujet majeur présent au sein de la Maison du projet. Il peut s'agir de constructions de nouveaux équipements ou encore de restructuration d'un équipement, de sa réhabilitation ou de sa délocalisation.

La Maison du projet est également le lieu de concertation pour réfléchir à leur conception.



Exemple de la Maison du Projet de Marseille :

Au sein de la Maison du projet, les habitants ont participé à l'élaboration d'une nouvelle Maison de quartier, à son agencement et à son aménagement.

La Gestion Sociale et Urbaine de Proximité (GSUP) et l'insertion par l'économie

La Maison du Projet peut être un lieu ressource pour faire connaître les actions d'insertion par l'emploi amplifiées par le projet urbain.

Elle peut aussi être le support de dispositifs de Gestion Sociale et Urbaine de Proximité. Cela inclut une gestion technique du quartier durant le temps des chantiers (éclairage public, collecte des déchets, stationnement, circulation, réserves foncières, etc.), une gestion de proximité (la tranquillité publique, la sécurité, la médiation) et une gestion sociale (insertion par l'emploi, etc.).



Exemple de la Maison du Projet de Lomme (quartier de la Mitterrie) :

Au sein de la Maison du projet, un groupe partenarial de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité a été créé. Celui-ci regroupe Vilogia, les habitants, les architectes et les services de la ville. Des ateliers urbains de proximité ont également permis de récolter les avis et les idées des résidents.

Et à Fourmies? Quelle Maison du Projet imaginer ?

A Fourmies, **une Maison du Projet unique** réunira plusieurs projets urbains de la ville au service de la participation citoyenne :

Le projet sur le quartier Espérance / Jeanne III



Le Projet sur la Cour Carrée et Michel Dubois



Le projet de l'Eco quartier des Verreries – Rev3



La Gestion Sociale et Urbaine de Proximité

Qu'est-ce que la Gestion Sociale et Urbaine de Proximité ?
Quel est son objectif ?

La Gestion Sociale et Urbaine – dit GSUP - œuvre pour l'amélioration du cadre de vie dans les quartiers. Elle s'applique ainsi à l'espace de vie quotidien extérieur des habitants.

Pour parvenir à cet objectif, la GUSP regroupe de grands principes :

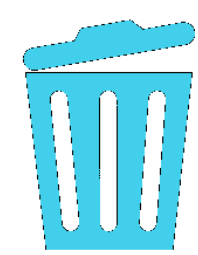
- **Solliciter la participation des habitants en tant qu'usagers,**
- **Coordonner les interventions des partenaires** : ville de Fourmies, services de l'Etat, Agence Nationale de Rénovation Urbaine, Région Hauts de France, Communauté de Communes Sud Avesnois, bailleurs, associations, etc.
- Réguler les dysfonctionnements dans les quartiers,
- Améliorer l'image et l'attractivité des quartiers,
- Améliorer la qualité de vie des habitants,
- Développer les pratiques liées à la protection de l'environnement,
- Accompagner et faciliter la mise en œuvre des opérations au service de la rénovation urbaine,
- Assurer la qualité des investissements réalisés sur les espaces extérieurs,
- Renforcer la tranquillité publique dans les quartiers,
- Accompagner les habitants vers l'appropriation des logements rénovés.

Elle prend en considération **de multiples sujets relatifs au cadre de vie** : les espaces verts, la propreté des espaces publics, la signalétique, l'éclairage public, la tranquillité et la sécurité, etc. Ces sujets sont **répartis en 3 groupes** :

- **La Gestion Technique,**
- **La Gestion de Proximité,**
- **La Gestion Sociale.**

La Gestion Technique

Sur Fourmies, les axes d'intervention prioritaires sont les suivants :



La propreté urbaine

- Améliorer l'entretien et la propreté des quartiers et de la Ville : espaces publics, espaces résidentialisés et parties communes des immeubles.
Il s'agira notamment d'optimiser la coordination des interventions Ville / bailleurs / Communauté de Communes Sud Avesnois.
- Améliorer l'organisation des collectes de déchets et d'objets encombrants sur les espaces publics.
- Apporter des réponses au problème des dépôts sauvages (règlement intérieur des bailleurs, actions de sensibilisation, etc.).
- Mettre en place des actions de prévention, d'information et de sensibilisation sur la gestion des déchets et sur le sélectif pour les habitants.



La circulation et le stationnement

- Améliorer les conditions de stationnement et de circulation dans le quartier.
- Assurer l'enlèvement rapide des épaves.
- Sensibiliser les habitants aux usages (favoriser la cohabitation des piétons et véhicules).



Les espaces publics de proximité

- Renforcer la prise en compte des usages dans l'élaboration des projets en associant plus étroitement les habitants.
- Travailler sur les limites entre l'espace public et l'espace privé pour prévenir les ruptures de gestion ou de traitement de l'espace.

La Gestion de Proximité

Sur Fourmies, les axes d'intervention prioritaires sont les suivants :



La sécurité et la tranquillité

- Participer aux instances du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD): groupes thématiques, Conseil pour les Droits et Devoirs des Familles (CDDF), suivi personnalisé, etc.
- Solliciter l'intervention des Arrêtés Préfectoraux de Mise sous Surveillance (APMS).
- Intervenir en amont des situations sensibles dans une logique de prévention des risques.



La médiation et la communication

- Mettre en place d'une communication globale sur toute la ville et la construction d'outils de communication de proximité (Par exemple le journal, « Du côté de chez nous »).
- Développer l'utilisation de l'application Android de la Commune de Fourmies.
- Solliciter les médiateurs de la ville pour informer les habitants.

La Gestion Sociale

Sur Fourmies, les axes d'intervention prioritaires sont les suivants :



L'habitant dans son logement

- Accompagner les habitants vers l'appropriation des logements rénovés ou neufs.



La prise en compte de l'usage des espaces et des équipements publics par les habitants

- Mobiliser les habitants sur l'aménagement des espaces publics et des équipements.
- Veiller à aménager des espaces correspondant aux besoins et usages des habitants.
- Accompagner les habitants vers l'appropriation des équipements et des espaces publics.



L'insertion professionnelle

- Se saisir du projet de rénovation urbaine pour générer des heures d'insertion.